

Rapport administratif et financier 2017



Message du Conseil administratif	5
Membres du Conseil municipal	6
Membres du Conseil administratif	7
Résumé de l'année: 2017 en 7 coups d'œil	8
Conseil municipal 2017: résumés des séances	10

LES POINTS FORTS DE 2017

Développement durable	14
Aménagement	16
Social	18
Technique	20
Sécurité & Sport	22
Culture & Communication	24
Administration	26

ANNEXES

Commune de Confignon: Résumé de l'exercice	30
Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon	34
Fondation d'intérêt public communal pour les institutions de la petite enfance à Confignon	38
Organisation régionale de la protection civile de Lancy-Cressy	42
Centre régional d'intervention CRI 201 à Bernex	46
Centre intercommunal de voirie de Saint-Mathieu (C.I.V.) à Bernex	50
Groupement intercommunal pour l'accueil familial de jour Rhône-Sud à Genève	54
Fondation des Evaux: Centre intercommunal de sports, loisirs et nature des Evaux	58



Le Conseil administratif

*Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,*

Conformément aux prescriptions de la loi cantonale du 13 avril 1984 sur l'administration des communes, le Conseil administratif a le plaisir de vous remettre le rapport administratif et financier pour l'exercice 2017.

Nous avons choisi de vous transmettre un rapport de la vie administrative et financière de la Commune de Confignon sous une autre forme. Le but étant de relater les faits marquants de l'année et d'offrir une meilleure lisibilité.

Ce document vous informe sur la marche des affaires mises en œuvre, suite aux décisions prises par le Conseil municipal et le Conseil administratif, ainsi que sur les nombreuses activités déployées par la Mairie.

Le Conseil administratif désire transmettre ses remerciements aux membres du Conseil municipal et aux collaborateurs et collaboratrices de l'Administration pour leur active collaboration et leur engagement.

Nous vous souhaitons une agréable lecture de ce rapport administratif et financier.

Elisabeth GABUS-THORENS

Maire 2017/2018

Sylvie JAY

Conseillère administrative

Dinh Manh UONG

Conseiller administratif

Membres du Conseil municipal



Eric Baier
VG



Florian Dumalle
VG



Antoinette Hofer
VG



Jean-Claude Kormann
VG



Kaya Pawlowska
VG



Maxime Walder *
VG



Rocco De Luca
PDC



Nicolas Fournier
PDC



Yvan Guillaume *
PDC



Barbara Marini Lopes
Silvério PDC



Elisabeth Uldry
Frossard PDC



Nathalie von Gunten-
Dal Busco PDC



Samuel Dunant
PLR



Andrea Fossati
PLR



Joël Frauenfelder *
PLR



Roger Jaccard
PLR



Jean Carlo Taboada
PLR



Didier Vatter
PLR



Guillermo Orestes
Sirena MCG

* Composition du bureau
du Conseil municipal
du 01.06.2016 au
31.05.2017

Président:
Joël Frauenfelder (PLR)

Vice-président:
Nathalie von Gunten Dal
Busco (PDC)

Secrétaire:
Maxime Walder (VG)

VG: Voix de gauche

PDC: Parti Démocrate Chrétien

PLR: Les Libéraux-Radicaux de Confignon

MCG: Mouvement Citoyen Genevois

Membres du Conseil administratif



Elisabeth GABUS-THORENS - VG

Maire 2017-2018

En charge des dicastères suivants:

Politique intergénérationnelle, logement, petite enfance, école, communication, relations avec les sociétés communales, intégration et naturalisations, culture, espaces publics et paysage.

Suppléante: Sylvie Jay.



Sylvie JAY – PLR

Conseillère administrative

En charge des dicastères suivants:

Constructions, travaux, bâtiments équipements voirie, autorisations de construire, cimetière, sécurité, mobilité, transports, santé et sport.

Suppléant: Dinh Manh Uong.



Dinh Manh UONG - PDC

Conseiller administratif

En charge des dicastères suivants:

Aménagement, environnement, développement durable, finances et gestion, développement économique, administration générale, état civil.

Suppléante: Elisabeth Gabus-Thorens.

Résumé de l'année: 2017 en 7 coups d'œil

Biodiversité et énergies renouvelables

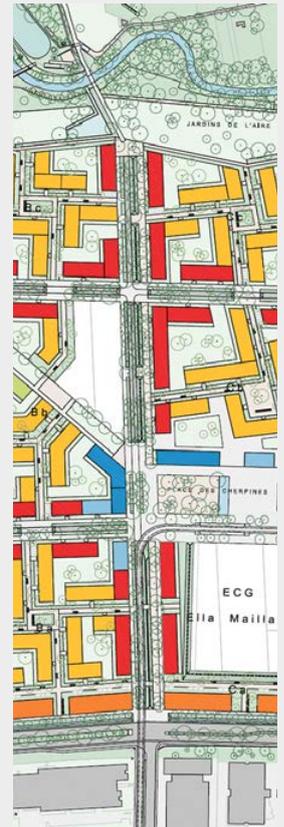


La Commune poursuit ses efforts en matière de consommation énergétique et d'encouragement à l'écomobilité. Un potager villageois, autogéré, a été créé au village.

→ 01 | Développement durable p.14

Un aménagement participatif

Confignon est au cœur de deux grands projets intercommunaux d'envergure, aux Cherpines et à Benex Est. Afin d'accompagner ces changements, la commune a mis sur pied différentes mesures de concertations publiques ainsi qu'un forum ouvert à tous sur son site Internet.



→ 02 | Aménagement p.16



Objectif? Cohésion sociale!

La cohésion sociale a été le maître mot de cette année 2017 pour le service social. Plusieurs actions ont notamment été menées dans le quartier de Cressy en collaboration avec la commune de Bernex, les agents municipaux et la Fas'e.

→ 03 | Social p.18

Un nouveau technicien communal

L'assainissement de la salle communale a bien mobilisé le service technique et son nouveau collaborateur, en 2017. L'introduction, avec succès, de zones bleues à macarons à Cressy et au village est aussi à relever.

→ 04 | Technique p.20



Sport et sécurité: deux activités intercommunales!



Les agents municipaux APM sont intervenus 614 fois sur le territoire de Confignon en 2017. Un travail intercommunal efficace et apprécié par la population.

→ 05 | Sécurité & Sport p.22

Culture et communication de proximité

En 2017, Confignon investit le bord de l'Aire pour une fête de la musique très appréciée. La communication se développe, le site Internet est modernisé et la page Facebook relaie l'agenda culturel, offrant un lien direct aux habitants avec leur mairie.



→ 06 | Culture & Communication p.24



L'internet 4.0 est aux portes de Confignon!

L'administration communale a vécu un grand bouleversement en 2017 avec la modernisation des outils de gestion et la réorganisation des services. Des mesures indispensables au fonctionnement des affaires communales et à l'amélioration des prestations à la population.

→ 07 | Administration p.26

Conseil municipal 2017: résumés des séances

Séance du 31 janvier 2017

Le sujet le plus important de cette séance touchant au renoncement de la zone réservée à Confignon a été longuement débattu. La motion 125 a finalement été acceptée par 12 oui, 5 non et 1 abstention.

Les comptes de la Fondation des Evaux ont été acceptés mais, suite au rapport de la Cour des comptes, le Conseil municipal reste attentif et suivra la réorganisation de la gouvernance du centre intercommunal des Evaux.

Thème incontournable de toutes les séances du Municipal, les Cherpines ont à nouveau mobilisé les élus. Focalisant cette fois-ci le débat sur le maintien ou non de la résolution 118 «Pour une réalisation de l'éco-quartier conformément aux engagements pris». Les élus ont refusé le texte préparé par la commission de l'aménagement, en raison de l'évolution du dossier. A une très forte majorité, les conseillers municipaux ont considéré son obsolescence.

Séance du 3 mars 2017

L'aménagement d'un trottoir sur le chemin de Carabot est revenu sur la table municipale, avec la clé de répartition financière intercommunale, en vigueur depuis la création du quartier de Cressy, appliquée à toutes les infrastructures publiques (écoles, canalisations, routes etc...). Le crédit d'environ Fr. 630'000.-, nécessaire à ces travaux, devrait être pris en charge à 30% par la Commune de Bernex et 70% par la Commune de Confignon. La délibération n'a pas été votée, mais renvoyée en commission des finances et en commission des constructions et équipements.

Le Conseil municipal s'est aussi penché sur la résolution du plan directeur cantonal 2030 (PDcant2030) et du plan directeur des zones industrielles et artisanales (PDZIA) aux Cherpines, Les propositions de modifications et d'amendements du Conseil administratif ont aussi été étudiées. Le tout a été renvoyé en commission de l'aménagement et en commission de la mobilité.

Les élus ont traité une pétition pour la sauvegarde des espaces verts publics, déposée par un comité de sauvegarde. Dans le but de donner toutes les réponses aux questions posées, les conseillers municipaux réclament à l'Exécutif une présentation du projet du périmètre des Hutins et de préparer une réponse également pour les autres espaces cités dans la pétition.

Séance du 4 avril 2017

Le public s'était déplacé en masse à cette séance pour suivre ou découvrir le projet relatif au périmètre des Hutins. Une présentation complète et assez exhaustive a informé de manière détaillée les habitants présents et les membres du plenum.

Les élus ont accepté quelques modifications du règlement de leur Conseil concernant les compétences des commissaires ou des commissions en matière d'amendements budgétaires. Ces changements mineurs, déjà appliqués dans les faits depuis de nombreuses années, ont été votés sur le siège.

Les comptes 2016, présentant un boni de près d'un million de francs, ont été présentés. Ils ont été validés lors de la séance du 7 mai 2017.

Le projet de résolution N° 127 «Pour la réalisation de l'éco-quartier des

Cherpines en conditionnant toute augmentation de la densité à un phasage détaillé en matière de mobilité» a fortement occupé les membres du Conseil Municipal. En finalité, une majorité s'est dégagée pour son approbation.

Le Fonds de mise en valeur des bâtiments et des espaces publics va pouvoir compter sur un nouvel expert en la personne de Monsieur Christian Robert-Tissot.

Séance du 20 juin 2017

L'ordre du jour chargé du Conseil municipal du 20 juin a suscité l'intérêt de plus d'une centaine de Confignonnois, venus à la salle communale, assister à la séance. Principal point attendu: le N° 8 traitant de la résolution 126 relative au projet de révision du Plan directeur cantonal Genève 2030. Sujet «chaud» pour nombre de Confignonnois directement ou indirectement concernés par ce grand projet d'aménagement. Les attentes quant aux décisions prises par l'organe délibératif de la Commune, n'en étaient que plus importantes.

Les élus ont préavisé défavorablement cette première révision du plan directeur cantonal 2030 par 10 non et 6 oui, lui opposant notamment cinq motifs clairs de refus.

1. Renoncer à l'extension urbaine sur la zone agricole au nord du quartier de Cressy.
2. Modifier les surfaces brutes de plancher destinées aux logements – sur la fiche concernant le grand projet des Cherpines (P02) – pour les mettre en adéquation avec les cibles maximales décidées par le COPIL du 6 avril 2017.
3. Conditionner les projets de développement à des solutions de mobilité adéquates. En outre, compléter et

finaliser les grands projets de mobilité, de manière à les intégrer dans le phasage de l'urbanisation.

4. Inscire sur la fiche «C08-Consolider les espaces naturels protégés», la réalisation d'un plan de site sur le valon de l'Aire suite à la renaturation de l'Aire.

5. Refuser l'inscription de la zone réservée (Fiche A: route de Chancy – Confignon) conformément à la M 125 «Motion pour le renoncement de la zone réservée à Confignon» votée par le Conseil municipal en date du 31 janvier 2017.

En fin de séance et malgré les avis divergents sur les priorités en matière d'aménagement et de développement de Confignon, tout le monde a souligné l'excellente tenue des débats dirigés avec dynamisme et diplomatie par la Présidente Nathalie Von Gunten-Dal Busco. Toutes les personnes présentes ont ensuite pu échanger leurs avis autour d'un verre de la «convivialité».

Extrait d'une lettre d'un habitant:

Affluence à la salle communale de Confignon le mardi 20 juin dernier pour la tenue de la séance du Conseil municipal.

En effet, l'ordre du jour était important puisque le Conseil devait entre autre préavis sur le dossier de la première révision du Plan directeur cantonal 2030!

Le Conseil municipal a préavis défavorablement cette première révision avec cinq motifs de refus. Si tous les points de résolution ont été acceptés à l'unanimité, le vote portait alors de savoir s'il fallait donner au Conseil d'Etat de notre république un préavis favorable ou défavorable.

Sans prendre parti sur le fond, je relève la belle tenue des débats, la grande

qualité d'écoute, la qualité des arguments des uns et des autres et ceci dans un esprit de respect mutuel.

Je tiens donc à féliciter l'ensemble du Conseil municipal pour cette belle leçon de démocratie.

Séances du 19 septembre 2017 et du 7 novembre 2017

En général, la séance du mois de septembre présente les sujets du budget de l'année suivante et des nouvelles demandes de crédit.

Le 7 novembre, ces demandes ont été validées.

Budget 2018

Les membres du Conseil municipal ont approuvé à l'unanimité le budget de fonctionnement 2018 et son plan des investissements. Le fonctionnement annuel présente un montant de CHF 14'647'256.- aux charges et de CHF 14'652'256.- aux revenus. L'excédent de revenus présumé s'élève quant à lui à CHF 5'000.-.

Ce budget tient compte des modifications prévues ces prochains mois au sein de l'administration communale, suite notamment à un départ à la retraite et à une réorganisation orientée vers les grands thèmes des politiques publiques, visant une meilleure efficacité.

Pour les investissements, le montant de CHF 2'568'600.- est entièrement autofinancé. Les projets touchent tous les domaines d'activités, de la rénovation des routes au réaménagement du cimetière, en passant par la création d'un chauffage à distance et l'organisation de promenades thématiques. Dans ce montant, figure aussi CHF 198'300.- de participation au fonds intercommunal du développement urbain (fonds ali-

menté par toutes les communes), qui permettra à Confignon de percevoir un montant d'environ CHF 7'000.- pour chaque logement construit.

Le Conseil municipal a aussi fixé le montant minimum de la taxe professionnelle à CHF 30.-.

Le bas du chemin de Mourlaz sera mis en séparatif

Un crédit d'étude de CHF 43'500.- a été voté sur le siège pour la mise en séparatif du tronçon depuis le bord de l'Aire jusqu'au chemin des Mattines. Les travaux devraient être entrepris dans le courant de l'année 2018.

Des promenades thématiques

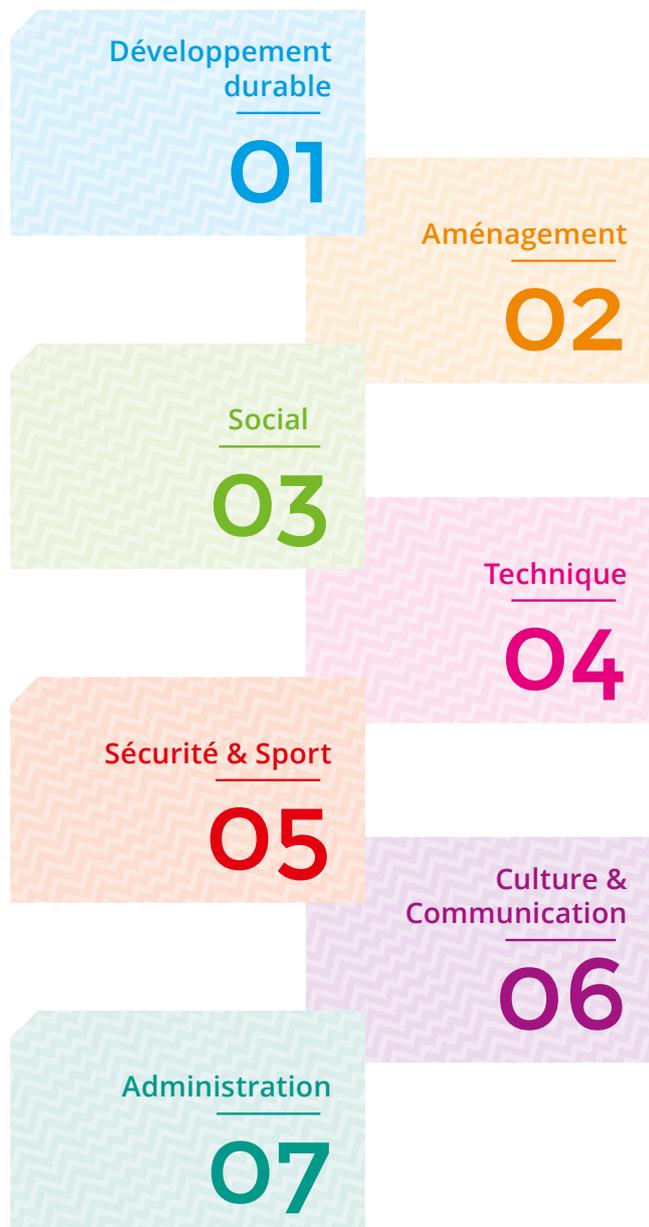
Après avoir traité cette demande de crédit au sein des commissions de la culture et des espaces publics et la commission des finances et gestion, le Conseil municipal a approuvé un montant de CHF 52'000.- pour l'étude de promenades thématiques sur l'ensemble du territoire communal. Un mandat sera confié à un bureau spécialisé qui soumettra des propositions. Ces dernières feront ensuite l'objet de discussions entre les divers acteurs.

Le Conseil administratif a également lancé une soumission pour la création d'une société anonyme destinée à la création d'un chauffage à distance depuis la salle communale. Pour cette dernière, une demande de modification de l'éclairage, de la sonorisation et de quelques travaux techniques liés aux nouvelles technologies a aussi été formulée.

Nous rappelons que les séances du Conseil municipal sont publiques. Tous les habitants y sont toujours les bienvenus.

Une bonne occasion de rencontrer vos élu-e-s et de partager vos questions et propositions.

Les points forts de 2017



De l'énergie renouvelable et de la biodiversité garantes de qualité de vie

Forte d'un label Cité de l'énergie GOLD, Confignon sait que les résultats sur le long terme ne peuvent être obtenus qu'avec l'implication active de ses élus et de ses habitants. Les défis à relever concernent certes l'énergie et les émissions de CO2, mais aussi les changements climatiques. Parfois transversales et complexes, les solutions se trouvent aussi dans les réalisations concrètes collectives et individuelles, pour la qualité de vie de tous.



Un potager réalisé dans le respect d'une charte de «bonne conduite du jardinier».

Les initiatives privées sont soutenues car primordiales pour aller vers la transition énergétique.

Energie: gestation de projet et évaluation

La chaufferie au bois du Centre communal ayant plus de 25 ans, le projet de son remplacement a été l'occasion de réfléchir à une extension du réseau utilisant cette énergie renouvelable, tout en permettant une diminution du chauffage au gaz. Projet d'envergure, il nécessite à la fois des études techniques approfondies et le montage d'une structure capable de prendre en charge sa construction puis sa gestion d'une manière supportable pour notre Commune.

En prévision du ré-audit Cité de l'énergie gold en 2018, cette année fut l'occasion de passer en revue les réalisations de ces quatre dernières années dans les six domaines concernés :

1. Développement, planification urbaine et régionale
2. Bâtiments de la collectivité et équipements
3. Approvisionnement, dépollution
4. Mobilité
5. Organisation interne
6. Communication, coopération.

Tant l'étude pour le CAD bois que le travail d'évaluation réalisé avec notre conseillère Cité de l'énergie ont bénéficié de subventions de l'OFEN et de l'OCEN.

Implication des habitants

A l'instar du Canton et de la Confédération, Confignon favorise la participation des citoyens à la transition énergétique votée par le peuple suisse cette année. Une seconde subvention pour l'installation de panneaux photovoltaïques (PV) a été offerte. Huit privés ont bénéficié d'une subvention d'un total de CHF 21'803.- pour l'étude et l'installation de 340 m² de PV. Les toitures des immeubles étaient visées au premier chef, en vue de centrales solaires de tailles plus conséquentes, mais leurs propriétaires ont été moins réactifs que ceux des villas.

Vers plus d'éco-mobilité

Côté stationnement, l'instauration de deux zones macarons et le paiement des parkings tant par les enseignants des écoles primaires que par les collaborateurs de l'administration communale sont des mesures favorisant le transfert modal. Parallèlement, une extension de la zone 30 au Vuillonex est en projet.

Diminution des déchets incinérables et augmentation des déchets verts

C'est le constat – souhaité et souhaitable – enregistré tant en 2016 qu'en 2017 dans la gestion des déchets. La direction prise est ainsi favorable, avec un taux de tri de 52.2% en 2017, même si certaines incivilités en la matière sont à déplorer.

Cette évolution devrait encore s'accélérer dans le futur avec la révision en cours du règlement des déchets nécessaire pour se conformer à la Loi genevoise et prévoyant la taxation des déchets incinérables des entreprises.

Favoriser les produits locaux

Pour la seconde année consécutive, nous avons participé à la Semaine européenne du goût en organisant une Soirée du goût et du terroir avec la complicité du Chef de l'Auberge communale, et d'un orchestre pour l'ambiance musicale.

Un jardin potager villageois partagé

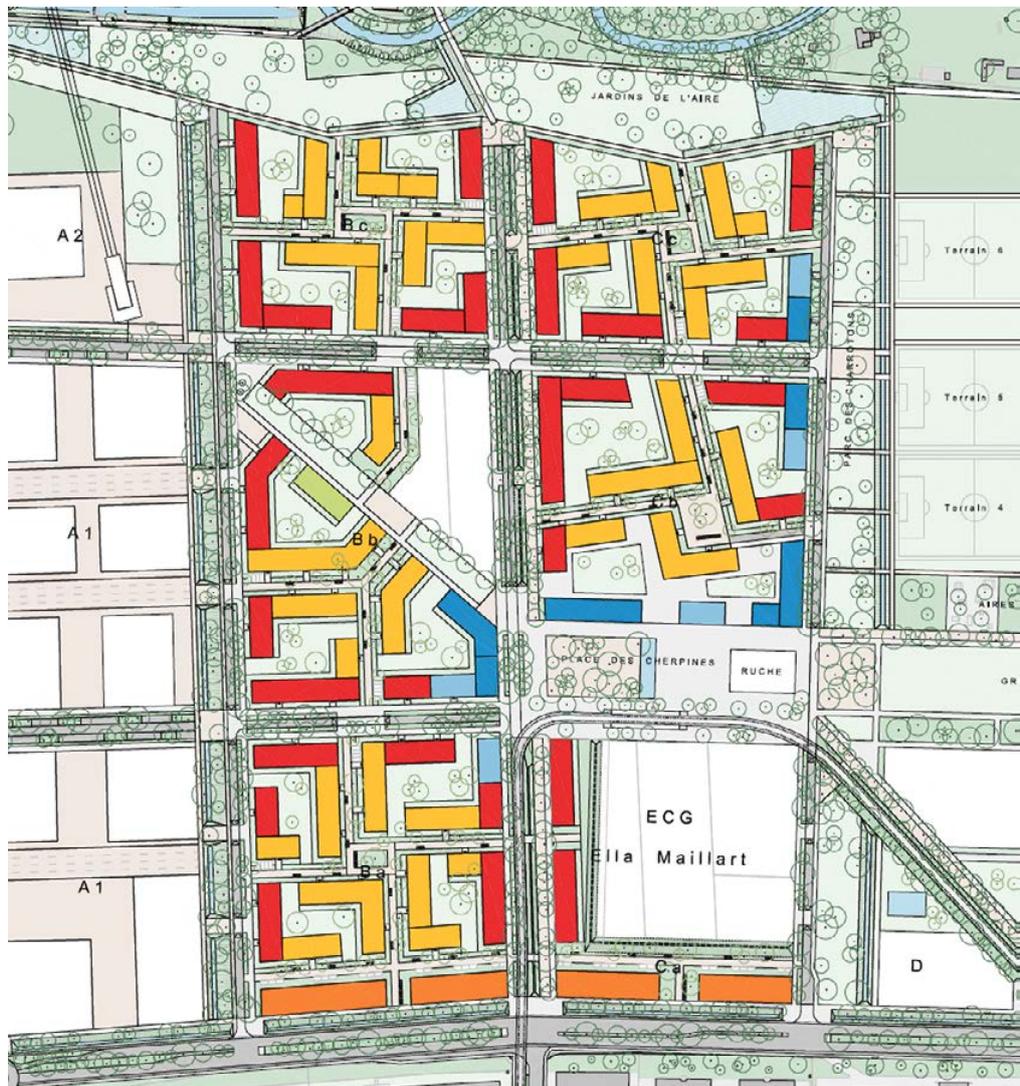
Un magnifique jardin est sorti de terre dans l'ancien verger Briefer, grâce à la nouvelle association «potager Briefer», inspirée par les initiatives locales du film «Demain». Soutenu par la mairie, qui a mis le terrain à disposition et financé sa viabilisation, le projet a été initié par une dizaine de familles très motivées. Jardin partagé, les parcelles sont exploitées de manière individuelle, mais les compétences, les outils et les matériaux sont partagés. L'un des buts vise à créer de la biodiversité au centre du village. Le jardin est aussi un lieu de rencontres et peut jouer un rôle pédagogique auprès des habitants, des écoles ou de la crèche.

Et encore

- La diminution de la consommation d'énergie des bâtiments municipaux et des bâtiments de la Fondation pour le logement a été d'environ 15% ces quatre dernières années.
- Au niveau du territoire, la consommation de gaz, d'électricité et d'eau tendait à la baisse ces quatre dernières années (environ - 5%). Elle a été stable en 2017 mais en augmentation pour l'eau (+11%).
- Environ 500 MWh produits sur le territoire grâce aux PV et une part de 10% d'électricité Vitale verte ou soleil dans l'électricité achetée par les habitants.
- La quasi-totalité du territoire habité (98%) est aujourd'hui doté de séparatif des eaux pluviales et des eaux grises.
- Le nombre des abonnements annuels tpg-unireso reste stable, soit aux environs de 750.
- 59 habitants ont bénéficié de la subvention cantonale (CHF 250.-) pour un vélo électrique.
- La quantité de déchets incinérables poursuit sa diminution et a été de 192 kgs par habitant en 2017 (229 kgs en 2012). Le canton vise une diminution à 170 kgs/personne pour 2024.

Une nouvelle communication pour le développement territorial

Être à l'écoute des habitants en développant des instruments de communication efficaces et en organisant des séances dédiées aux habitants.



Les Cherpines sur Conflignon

source: Confl'ien Juin 2017, © Urbaplan

Intensifier la communication

Dans le cadre des grands projets d'aménagement et autres planifications, la commune a souhaité mettre en œuvre un site spécifiquement dédié à l'information sur ces différents projets. Segmenté en plusieurs catégories, le site «conflignonforum» permet à tout un chacun de s'exprimer dans les domaines de l'urbanisme, des patrimoines (naturels ou bâtis) et des mobilités.

L'objectif réside dans la volonté de fournir des informations officielles par les autorités et faire ainsi table rase sur les rumeurs qui peuvent être diffusées, mais également dans la possibilité de poster des informations sur des nouveautés, en général dans le développement territorial. Une grande place est ainsi donnée aux habitants qui peuvent s'exprimer librement en partageant leur avis ou en posant des questions auxquelles une réponse sera apportée dans un délai rapide et visible à tout visiteur du site.

Densification aux Cherpines

Depuis début 2016, des études ont été menées pour augmenter la densité du grand projet Cherpines faisant suite aux réserves exprimées par le Conseil fédéral dans le cadre de l'approbation du plan directeur cantonal mais également d'une motion déposée par le Grand Conseil priant les autorités d'aller plus vite dans l'urbanisation et d'augmenter la densité.

Ces études n'ont pas altéré la forme initiale du projet. Un travail de concertation a été réalisé avec la société civile pour estimer ce que pouvait accueillir le territoire. En finalité, le résultat rendu offre une densité de 1.25 contre une densité initiale de 1.0. Souvent assimilée aux gabarits de bâtiments, la densité s'exprime principalement sur la manière de disposer des constructions sur un territoire de référence en évaluant les aspects environnementaux, de mobilité, d'espace public et programmatique. Au total, les Cherpines pourront accueillir un total de 1000 logements supplémentaires répartis entre les communes de Plan-les-Ouates et de Confignon.

Le pôle aménagement suit deux Grands projets ainsi que trois planifications internes à la commune en intégrant les aspects de mobilité.

Zone 5 et zone réservée

À l'automne 2017, et sur demande des autorités communales, une séance publique dédiée aux zones réservées a eu lieu à Confignon en présence du Conseiller d'Etat en charge de l'aménagement. Les explications ont été données au public venu en grand nombre. La création d'une zone réservée dans le périmètre situé aux abords de la route de Chancy ne sera pas réalisée avant dix ans au minimum. Les propriétaires gardent leurs droits qu'offre une zone 5, à l'exception de la dérogation qui peut être accordée pour densifier leur parcelle jusqu'à 48%, dérogation inscrite dans la loi suite à la dernière révision qui a eu lieu en 2013.

Pour un développement en lien avec la mobilité

Craignant de voir les opérateurs construire des logements de manière anarchique dans le Grand projet Cherpines, les autorités communales ont intensifié leurs efforts et demandé au Canton un accord pour un phasage de développement du quartier qui tienne compte des infrastructures à construire et/ou à développer de manière cohérente avec les constructions. L'objectif est d'offrir aux futurs résidents les moyens nécessaires d'avoir une alternative intelligente aux transports individuels motorisés afin de ne pas congestionner le réseau pour changer de paradigme en termes de mobilité. Une convention a été signée en ce sens au mois de novembre.

Et encore

- Des travaux en vue d'une répartition des droits à bâtir avec la société GD Cherpines SA regroupant la grande majorité des propriétaires aux Cherpines ont été menés durant toute l'année 2017.
- La Commune a poursuivi ses discussions avec le Canton et les communes voisines du cours d'eau l'Aire pour la création d'un plan de site.
- À la fin de l'année 2017, la commune a lancé les études pour une valorisation des patrimoines bâtis et naturels qui regorgent dans le territoire communal.
- Le pôle aménagement a entamé des études pour revoir l'intégralité du schéma de circulation sur les chemins à proximité de l'Aire pour restreindre le trafic de transit et le modérer.
- Le pôle aménagement suit pour le compte de la commune le processus du concours de réalisation de logements au chemin des Hutins, qui sera lancé avec la Fondation pour le logement de Confignon.

Objectif? Cohésion sociale!

Accompagner les habitant-e-s dans toutes les phases de leur vie, susciter les rencontres, témoigner de la solidarité avec les autres, d'ici et d'ailleurs: défi relevé, malgré des moyens modestes...



Le grand rassemblement annuel des promotions... toujours un beau moment de convivialité.

**Le service social
a traité 36 dossiers
d'aide sociale et
22 demandes d'in-
formations sociales
brèves.**

Cressy, un quartier en mouvement

Beaucoup d'énergies ont été investies à Cressy durant l'année écoulée, tant par les services communaux que par les partenaires du réseau. En effet, une série de problématiques a généré, chez une partie des habitant-e-s, un sentiment de malaise, et de nombreuses sollicitations aux autorités.

Une augmentation de la visibilité des forces policières a été assurée par les polices municipale et cantonale. L'équipe du BUPP, avec sa présence so-

ciale, a renforcé les liens entre les différents groupes de jeunes et a continué son travail de prévention.

Afin de donner un message politique fort, les autorités de Bernex et Confignon ont invité les habitant-e-s du quartier pour un moment d'échange et rencontre. Ainsi, se sont réunis dans le préau les représentants de l'établissement Confignon-Cressy, les associations de quartier, la police municipale, la gendarmerie, le personnel du GIAP, les Travailleurs Sociaux Hors Murs de la FASe et les services sociaux des communes.

Nous avons présenté à la population ce que chacun-e fait pour le bien vivre ensemble, en matière de prévention et de sécurité. Les jeunes du quartier ont animé des stands de jeux et de maquillage pour offrir un moment festif aux enfants. Des boîtes à idées ont permis de réunir des suggestions, ainsi que des expressions de satisfaction et/ou de mécontentement par rapport au quartier. La Mairie poursuit ce travail de proximité.

Promotions citoyennes

A initiative de la commission sociale, nous avons invité les jeunes ayant leur majorité dans l'année, ainsi que les personnes nouvellement naturalisées et les habitants étrangers ayant huit ans de résidence à Genève (et donc le droit de vote) pour une soirée conviviale autour de la citoyenneté, le jeudi 16 novembre. L'idée étant de fêter ces moments importants et d'encourager l'intérêt à la participation, dans un contexte de rencontre avec les autorités communales. Après les présentations,

un quiz sur les systèmes politiques suisse et genevois a permis de briser la glace. Les membres de la commission ont servi une savoureuse raclette qui a bien réchauffé l'ambiance, déjà égayée par un DJ enthousiaste. A refaire, en espérant que davantage de personnes acceptent l'invitation !

Les visites sociales aux aînés

Depuis l'automne 2016, une démarche systématique de visite aux aînés de plus de 75 ans est menée afin de connaître les personnes que l'on estime fragiles ou isolées sur la base des critères appliqués lors de l'action prévention canicule. Le but est d'aller à leur rencontre, nous faire connaître et leur transmettre diverses informations sur le réseau «aînés» du canton, les droits financiers etc.

Sur les vingt-deux aînés ainsi démarchés en 2017, sept ont accepté la proposition de rendez-vous. Ces rencontres ont parfois abouti sur une prestation d'aide administrative ou psycho-sociale.

Pour donner ou recevoir...

La Commune, en partenariat avec l'Association Tako, a installé deux boîtes d'échange sur son territoire, à la place de l'Eglise et à Cressy. Ressemblant à une caissette à journaux, une «boîte d'échange entre voisins» est un lieu d'échange sans contrepartie: toute personne peut déposer un objet ou prendre quelque chose qui s'y trouve déjà. Les deux boîtes ont été décorées grâce aux dessins réalisés par les enfants du parascolaire des écoles de Confignon et Cressy, choisis lors d'un concours par tous les élèves des écoles primaires. Pourquoi cette idée ? Pour favoriser les échanges et les rencontres, mais également pour donner une deuxième vie aux objets et diminuer ainsi les déchets.

Et encore

- *La Commune a accompagné la Fondation pour la Petite Enfance dans la démarche de sélection d'une secrétaire-comptable à 50%.*
- *Les restaurants scolaires ont servi plus de 30'000 repas, soit environ 200 par jour. Une 6ème collaboratrice, Madame Noémie Schweri-Graf, a été engagée à la rentrée 2017 avec un contrat à durée indéterminée.*
- *La Commission sociale a souhaité renforcer le partenariat avec la Fédération Genevoise de Coopération par le biais d'un accord-cadre; chaque année, la Commune destinera le 50% du montant budgété pour la solidarité internationale aux projets présentés par la FGC.*
- *L'école de Cressy a mis en place, avec le soutien de la commune, une parcelle expérimentale dans laquelle les enfants peuvent mener des observations et des expériences en milieu naturel.*
- *Sans oublier: les activités jeunesse, la fête des promotions et de Noël, les subventions en Suisse, le soutien aux associations, l'aide sociale individuelle, les actions pour les aînés, les dispositifs de prévention, l'accueil familial de jour...*

Un nouveau technicien communal pour le suivi des travaux sur Confignon

Être proactif en lançant des chantiers pour se mettre à jour et anticiper les problèmes. Il s'agit d'une volonté en permanence renouvelée pour assurer des infrastructures et des bâtiments en bon état de marche. De ce fait, la planification tant technique que financière doit être fiable et réaliste.



L'entretien des routes et des bâtiments communaux nécessitent beaucoup de ressources et d'énergie.

Un projet pour un trottoir au chemin de Carabot abouti

Après de longues années, le projet pour la création d'un trottoir sur le chemin de Carabot est arrivé à son terme. Après de longues négociations avec les riverains, les travaux démarreront en 2018. Les piétons se déplaceront sur un espace confortable leur permettant de se rendre à la croisée de Confignon de manière sécurisée.

Les voitures pourront se croiser à vue avec des chicanes qui ont été mises en place. Pour ce faire, une emprise sur les parcelles des propriétaires privés a été nécessaire.

Assainissement des fenêtres de la Mairie

Depuis plusieurs années, le canton de Genève fait office de moteur en termes d'efficacité énergétique. Ceci s'est traduit par la mise en place d'une législation des plus avant-gardistes en Suisse. L'une des mesures demandées aux propriétaires, dont les autorités locales, est le changement des fenêtres afin d'améliorer l'isolation et permettre d'avoir des gains énergétiques.

La Commune possède différents bâtiments (Mairie, ancienne école, maison de la paroisse, écoles...). Ces derniers ont été évalués pour savoir lesquels nécessitaient une intervention. Ainsi,

Des études pour la mise du chemin de Vuillonex en zone 30 km/h ainsi que la réalisation d'un nouveau schéma directeur ont été entamées en 2017.

Le pôle technique a envisagé de remplacer les fenêtres des bâtiments de la Mairie et celui de l'ancienne école, avant de réaliser des travaux pour la maison de la paroisse.

En 2017, les deux premiers bâtiments ont été assainis au niveau des fenêtres. Afin d'obtenir la délivrance de l'autorisation de construire, un système spécifique a été imaginé avec l'accord de la commission des monuments et des sites. Ces bâtiments étant en effet dans un périmètre protégé.

En 2018 des aménagements sont prévus dans la maison de paroisse et la maison Briefer.

Une salle communale plus accessible

Le pôle technique a mené, durant la deuxième partie de l'année, les études nécessaires pour assainir la salle com-

munale tant d'un point de vue électrique que technique en lien avec les activités festives. En sus, il a été décidé de remplacer les lustres de la salle principale qui donnaient des signes de faiblesse et pouvaient poser un problème de sécurité. Les travaux son et lumières envisagés permettront une accessibilité facilitée aux locataires pour gérer la sonorisation de la salle sans devoir passer par la régie.

Construite il y a 30 ans, la salle était à la pointe à l'époque. Mais le réseau électrique, aujourd'hui désuet, ne répond plus aux normes actuelles. Il en va de même pour l'ensemble des lumières de spectacles. Les travaux seront réalisés durant l'année.

Une zone bleue macaron pour éviter les véhicules tampons

En 2017, deux zones bleues à macarons ont été introduites dans le quartier de Cressy et au village. Des courriers explicatifs ont été envoyés aux habitants et une séance d'information a été organisée en présence de la Fondation des parkings. Malgré les doutes sur la mesure, une amélioration incontestable du stationnement à Confignon s'est rapidement avérée, notamment dans le quartier de Cressy.

Un nombre considérable de voitures ventouses ne stationnent désormais plus sur le territoire communal. Leurs propriétaires profitaient, en effet, de l'offre de places à durée illimitée pour parquer leur véhicule avant d'emprunter les transports collectifs pour se rendre sur leur lieu de travail.

Un accord a été passé avec la commune d'Onex pour la surveillance de ces zones bleues-macarons, ceci dans un esprit de proximité.

Et encore

- Des schémas de circulation, au Vuillonex et dans la plaine de l'Aire, ont été étudiés pour une mise en place en 2018.
- Suite à des problèmes décelés au mois de décembre, des travaux pour le changement du plancher de la scène de la salle communale ont été commandés.
- Le Pôle technique a entamé les études pour la mise en séparatif du réseau d'assainissement au chemin de Murlaz, du côté de la plaine de l'Aire.
- En 2017, ce ne sont pas moins de huit candélabres qui ont dû être changés suite à des accidents.
- Après différents allers-retours avec le canton afin de répondre aux demandes de la commission des monuments et des sites, la demande d'autorisation de construire pour la mise en place d'un éclairage sur la place de Confignon a reçu son aval.
- Le pôle aménagement et le service technique ont entamé des études pour revoir l'intégralité du schéma de circulation sur les chemins à proximité de l'Aire pour restreindre le trafic de transit et le modérer.

Sport et sécurité: deux activités intercommunales !

La commune de Confignon a toujours traité ces deux dicastères, le sport et la sécurité, par le biais de conventions ou groupements intercommunaux. Ceci évite de créer des infrastructures communales et développe l'intercommunalité. Toutefois, ces prochaines années, ces deux domaines d'activités devraient croître fortement avec le développement prévu dans notre commune. Par contre, l'objectif sera toujours le même : développer avec les autres et en collaboration.

Tous les jours, les agents municipaux conventionnés sont sur le terrain et appliquent cette police de proximité qui est régulièrement mise en avant comme l'outil principal d'une sécurité par «îlot».



Une collaboration de proximité efficace avec les agents municipaux agissant sur toute la Champagne.

Sport et santé, un des objectifs de cette politique publique

La Commune offre des infrastructures sportives, principalement dans les salles de gymnastique des écoles, sur les terrains de tennis et de football. Ces activités sportives sont toutefois assurées par les associations comme le tennis Club de Confignon, le Signal FC Bernex-Confignon, le Bernex Basket ou encore les associations de parents d'élèves qui organisent aussi diverses joutes. La Commune a pris part en 2017 à une nouvelle édition de «La Suisse Bouge» avec une journée placée sous le signe du plus grand «Fitness» suisse. Malheureusement, cette manifestation n'a eu qu'un écho très faible auprès de la population. A l'avenir, il faudra développer aussi des activités sportives «pour tous» et apporter la touche «Bien-Être et Santé pour toutes et tous».

Fondation des Evaux – sport et loisirs

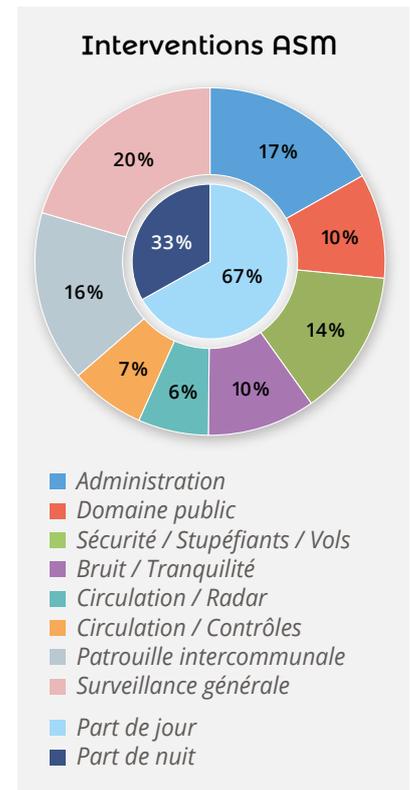
Le Commune participe financièrement à hauteur de 5% des charges de la Fondation des Evaux. Le site est l'un des plus beaux du Canton et attire, chaque année, de nombreuses personnes pour la pratique de sports individuels ou d'équipes. Cet écrin de verdure est une chance pour les communes contributrices (Ville de Genève, Lancy, Onex, Bernex et Confignon). L'année 2017 a été marquée par la nomination d'un nouveau directeur et la mise en place des mesures et recommandations préconisées par le rapport de la Cour des comptes. Le changement de gouvernance profond a été mis sur pied. Les effets positifs se sont fait sentir très rapidement et, en 2017, l'on peut l'affirmer que les turbulences sont derrière et le «navire vert» peut à nouveau voguer sur des flots «verts» plus calmes, mais il faut maintenir le cap.

La sécurité de proximité, pas simplement un concept

Tous les jours, les agents municipaux conventionnés sont sur le terrain et appliquent ce principe de police de proximité, régulièrement mis en avant comme étant l'outil principal d'une sécurité par «ilot». Le Conseil administratif complète en général le dispositif durant la période estivale pour faire face aux problèmes de nuisances sonores la nuit dans le quartier de Cressy. Ces perturbations, le Conseil administratif les prend en compte avec sérieux et vigilance pour assurer à tout un chacun le respect des lieux et des habitants. En 2017, des agents privés ont également arpenté et joué le rôle proactif de gardiens du bâti et des lieux à préserver, soit les parcs publics et le bord de l'Aire.

Le centre régional d'intervention CRI-201: la continuité!

Le CRI-201 continue son activité habituelle et correspond parfaitement aux besoins de la commune. En parallèle, à l'échelon cantonal et de l'association des communes genevoises, la réflexion quant à la création d'un groupement intercommunal du service d'incendie et de secours s'est poursuivie en 2017. Il s'agit d'une intégration des communes dans la gouvernance du projet de transformation du SIS en structure intercommunale. Le but étant une répartition des charges et des tâches en cohérence avec le profil bâti du Canton.



Connaissez-vous les règles en matière de respect et nuisances sonores!

Que dit la loi ?

Contrairement à une croyance répandue, les nuisances sonores ne sont pas plus autorisées pendant la journée que pendant la nuit. Il existe en effet une obligation générale d'éviter tout excès de bruit, quel que soit le niveau ou le moment. Ce principe doit toutefois être suivi plus sévèrement pendant la nuit afin de ne pas troubler le repos de ses voisins.

La loi genevoise rappelle que les excès sonores sont interdits à toute heure. Cette règle doit être suivie avec plus de rigueur entre 21h et 7h, car la notion d'excès est plus manifeste pendant la nuit. Comme le précise également le code civil suisse, les débordements ne sont pas davantage autorisés dans le cadre privé qu'à l'extérieur. Ainsi, chacun doit prendre toutes les mesures pour réduire le bruit, que ce dernier soit produit sur la voie publique ou dans le voisinage. Enfin, dans le cas de logements loués, les règles du bail soulignent que le locataire est tenu d'avoir, pour ses voisins, les égards qui leur sont dus et doit donc s'abstenir de troubler la tranquillité de l'immeuble qu'il occupe.

«Extrait du manuel édité par l'Etat de Genève: «Bruit de voisinage»

Et encore

- 614 interventions des APM sur le territoire communal en 2017.
- Plus de 30% jeunes Confignonnais de 8 à 16 ans fréquentent les associations sportives sises sur Bernex et Confignon.
- La «Suisse Bouge» 2017 a fait bouger dans toute la Suisse au même instant plus de 120'000 personnes.

La culture et la communication, deux vecteurs de la proximité

La Commune est désormais équipée d'outils technologiques de pointe afin de relayer les événements culturels et les informations utiles à la population. La programmation culturelle reste éclectique et favorise les belles découvertes.



Le bord de l'Aire, un écrin de verdure au service de la musique.

Conférences

Toujours très prisées, nos deux conférences ont attiré près de 200 personnes à la salle communale, en 2017.

En mai, Claire Luchetta Rentchnik a emmené le public au cœur de la seconde guerre mondiale à travers toutes les histoires qui ont marqué la frontière genevoise entre 1939 et 1945.

En novembre, le géologue-volcanologue Thierry Basset nous a fait découvrir sa passion pour les volcans et les mystères naturels d'une région volcanique du Guatemala.

Théâtre

L'année a été marquée par plusieurs spectacles adressés à toutes les générations. Les Variations énigmatiques de Sébastien Blanchard et Antoine Courvoisier de la Cie Cocotte ont attiré plus d'une centaine de personnes à l'aula de l'école de Confignon, autour d'un

dialogue philosophique insolite. Les enfants ont profité de deux spectacles avec, en mars, un Pierre et le Loup revisité par Christine Vachoux du théâtre Couleurs d'ombres et en novembre un conte musical de Philippe Campiche, accompagné à la harpe.

Expositions

L'annexe de la Mairie a accueilli deux expositions en 2017. Quatre peintres de la montagne ont présenté leurs œuvres en mai sur les thèmes du paysage genevois. En septembre, la Confignonnaise Sylvie Monnier a fait résonner ses tableaux avec les sculptures du Genevois Luc Thiercy.

Partenariats

Confignon souhaite développer ses partenariats avec d'autres communes, à l'image du traditionnel Prix de l'Aire,

Commune de taille moyenne, Confignon propose une offre culturelle variée avec la volonté de s'adresser à toutes les générations



réalisé en collaboration avec la Commune de Bernex. L'édition 2017 a connu un joli succès avec 90 participants adultes et enfants. La Commune a également poursuivi ses

partenariats avec le Festival Antigél, le Bibliobus, ArtTram et confirmé son adhésion au Chèque culture, toujours disponible à la mairie. Autant de collaborations permettant d'offrir une plus grande diversité culturelle aux habitants.

Communication

La Commune poursuit son développement informatique et optimise ses outils de communication. Confignon est présente dans les réseaux sociaux favorisant les interactions avec les habitants. La Mairie encourage d'ailleurs les Confignonnais à cliquer sur le site de la Commune afin d'y trouver les différentes informations utiles et actualisée.

Le bord de l'Aire, un écrin de verdure pour déguster la musique

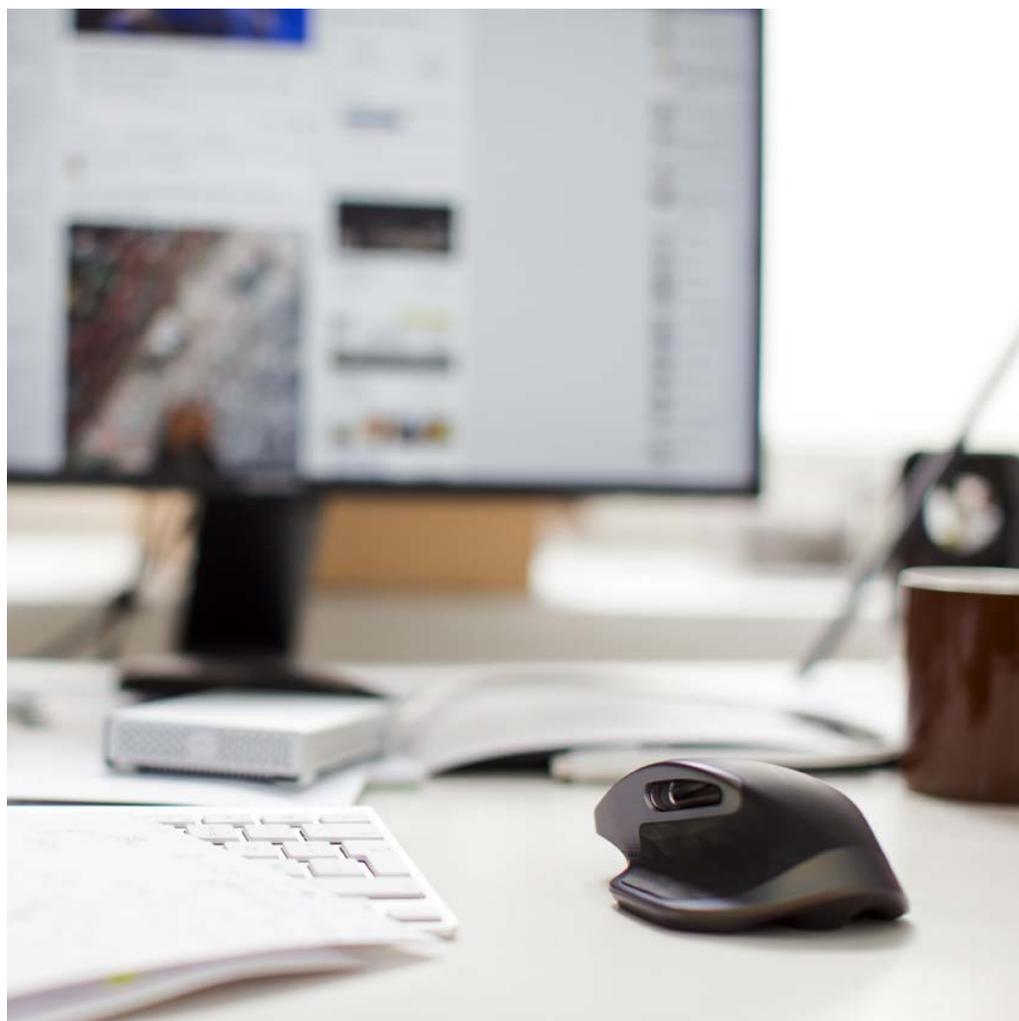
La 3^{ème} édition des Accroch'notes matinales de la commune, organisées dans le cadre de la fête de la musique a pu avoir lieu dans ce site magique qu'est le bord de l'Aire. Un public très nombreux a rejoint le nouvel emplacement baptisé la «Pergola» et a pu assister en première partie aux prestations musicales du Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre (CPMDT). L'orchestre symphonique de 50 musiciens, «Symphonia-Genève» a ensuite interprété les fameux grands standards de la musique viennoise sur le thème «Vienne au bord de l'Aire». Des mélodies dégustées avec délectation par un public venu de toute la région pour ce petit déjeuner musical au bord de l'Aire. La Mairie souhaite développer encore les animations culturelles dans ce lieu idyllique.

Et encore

- Le site internet compte chaque jour plus de 700 accès avec des piques à 1400 vues lors de manifestations ou d'événements.
- Un potentiel de 6000 contacts par les réseaux sociaux est planifiable et envisageable.
- Le fonds de mise en valeur des infrastructures et des espaces publics prend son envol.
- Les ateliers d'écriture proposés par l'écrivaine Laure Mi Hyun Croset ont révélé de très belles plumes.

L'internet 4.0 est devant la porte de la Commune de Confignon!

Les services de la Commune, comme toute entreprise, doivent s'adapter aux nouveaux outils de gestion qui permettent une plus grande efficacité en terme de partage du travail, des informations complètes et exhaustives, une gestion tournée vers les prestations électroniques.



Les nouveaux outils de gestion — des adaptations continues et nécessaires.

Gestion des ressources humaines

Nous comptons en 2017, 38 collaboratrices et collaborateurs qui se répartissent sur 27.5 postes à temps complet au 31.12.2017. Il s'agit d'une moyenne annuelle. Malheureusement trois collaborateurs ont vécu une maladie de longue durée durant cette année, dont l'un d'eux est décédé durant l'automne. Ces personnes ont dû être remplacées. Par contre, nous avons eu 210.78 jours d'absence pour tout le personnel, soit l'équivalent d'un 0,8%

de poste de travail. Pour la moitié des absences, des remplacements mutuels ont été mis en place et ceci n'a pas généré de surcoûts. L'absentéisme 2017 est de 2,96% sans prise en compte des maladies de longue durée. Les horaires du personnel communal sont gérés par le logiciel «KELIO» qui tient les comptes individuels à jour. Le personnel de l'administration «badge» et les autres services extérieurs à la mairie ont des horaires fixes.

L'ensemble du personnel travaille en réseau! Les individualités... nous ne connaissons pas.

Gestion des salles

Nous avons créé une entité appelée «prestations publiques» qui regroupe toutes les activités de proximité avec les habitants. Il s'agit de la réception de la mairie (cartes d'identité, Office de la population, médailles de chiens etc...) la gestion du cimetière et celle des salles et autres locaux. Nous avons signé, en 2017, plus de 489 contrats de location pour un montant comptable de CHF 222'240.-, mais dont seulement CHF 30'115.- (13.55%) sont facturés. La différence de l'ordre de CHF 190'000.- sont des subventions indirectes aux collectivités publiques et associations. Un logiciel complètement remanié (application gestion des ressources) permet une gestion très professionnelle.

Comptabilité (MCH2) et contrôle interne (SCI)

Toutes les communes genevoises ont été appelées à passer sur le nouveau modèle comptable harmonisé, plus connu sous l'acronyme «MCH2». Le plan comptable a été complètement remanié générant de nombreuses heures internes. La Commune a fait le pari de ne pas s'associer l'aide d'un mandataire pour des raisons de coûts. Au 1^{er} janvier 2018, ce nouveau logiciel avec le nouveau plan comptable fonctionne parfaitement bien, avec des possibilités d'analyses de gestion importantes. De plus, nous avons en parallèle mis en place le logiciel «Optimiso» qui permet une mutualisation du contrôle de gestion, du partage de documents, mais surtout l'application du service de contrôle interne (SCI). Pour cela, nous avons également remplacé un mandataire pour la comptabilité par deux collaboratrices avec des compétences très pointues tant en comptabilité et finances que dans le controlling.

Gestion électronique des documents et des archives (GEAD)

Mis en place sur les divers postes de l'administration en juin 2016, le programme Therefore qui permet une gestion partagée des documents - la gestion «sans papier» est une réalité à Confignon - a déployé toute son efficacité en 2017. En effet, ce nouveau processus de gestion des documents et d'archives a complètement révolutionné notre quotidien. Après une période «d'acclimatation» surtout liée aux bons réflexes d'indexation, très rapidement cet outil est devenu incontournable et on peut se demander comment nous faisons avant! Le personnel de tous les niveaux hiérarchiques a été impacté et a surtout appréhendé ce nouvel outil avec dextérité, compétences informatiques et une envie de réaliser ce défi. C'est à relever et surtout remercier tous les collaborateurs pour leur adaptabilité.

Et encore

- *Nous mettons à disposition 4 cartes CFF par jour et le 93,6% est utilisé par les communiers. Un beau succès!*
- *225 cartes d'identité ont été commandées à la réception de la mairie.*
- *Pour la gestion du fichier de la population, nous avons eu plus de 240 mutations de tous types.*
- *Plus de 250 «fidèles compagnons» ont reçu leur médaille de «toutou»!*
- *La fréquentation de la mairie est forte le mercredi soir de 17 heures à 18 heures. En général, les heures d'ouverture de la mairie correspondent aux attentes.*
- *Le nombre des locations de salles augmente chaque année sensiblement. En cinq ans, le nombre a vu une progression de 121.9%.*
- *Avec la GEAD (voir point fort), nous sommes passés de 1000 «containers» à dossiers en 2016 à plus de 8000 en fin d'année 2017.*
- *L'arrondissement de l'Etat civil a traité 349 actes divers et 31 personnes ont été naturalisées, dont plus de 78% sont des candidatures issues de pays limitrophes de la Suisse.*



“Je ne me demande pas
où mènent les routes; c'est
pour le trajet que je pars.”

— *Anne Hébert*

Index des annexes

Commune de Confignon
Rapport et résumé de l'exercice



Fondation d'intérêt public communal
pour le logement à Confignon



Fondation d'intérêt public
communal pour les institutions
de la petite enfance à Confignon



Organisation régionale de
la protection civile de Lancy-Cressy



Centre régional d'intervention
CRI 201 à Bernex



Centre intercommunal de voirie de
Saint-Mathieu (C.I.V.) à Bernex



Groupement intercommunal
pour l'accueil familial de jour
Rhône-Sud à Genève



Fondation des Evaux



Annexe I

Commune de Confignon Résumé de l'exercice

*Les chiffres présentés dans le tableau en page suivante le sont à titre indicatif et n'ont pas de valeur légale.
Les comptes et le rapport détaillé de la fiduciaire peuvent être obtenus sur demande auprès de la Mairie.*

Rapport de l'organe de révision
au Conseil municipal de la
COMMUNE DE CONFIGNON

Genève, le 12 avril 2018
52/gn/9

BfB Société fiduciaire
Bourenin frères et Bérard SA
Rue de la Comptaire 25
Case postale 5024
1211 Genève 11
Suisse

Tel: +41 (0)22 311 36 44
Fax: +41 (0)22 311 45 88
Email: contact@bfbsg.ch
Web: www.bfb.ch

Fondée en 1892

BfB

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,
Monsieur le Maire, Mesdames les Conseillères administratives,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017, et avons procédé à l'analyse de la gestion financière et administrative de votre patrimoine.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil administratif alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les directives émises par le Département Présidentiel, les dispositions légales et les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

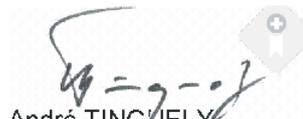
./.

BfB

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux directives aux organes de contrôle fiduciaire des Communes.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA



André TINGUELY
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Jessica SAUTIER
Experte-réviseur agréée

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- bilans et comptes de fonctionnement comparés (pages 3-6)
- comptes administratifs comparés (page 7)
- tableau du mode de financement (page 8)
- engagements hors bilan (page 9)
- détail sur les comptes de bilan, de fonctionnement et d'investissement (pages 10-19)
- état des immeubles et terrains au 31 décembre 2017 (pages 20-21)
- détail des ouvrages de génie civil au 31 décembre 2017 (page 22)
- situation de la dette communale au 31 décembre 2017 (page 23)

Liste des vérifications effectuées (pages 24-29)

Analyse et commentaires (pages 30-31)

Commune de Confignon
Résumé de l'exercice 2017

ACTIF	2017	2016
Patrimoine financier		
Disponibilités	2'749'020.20	3'492'458.38
Avoirs	7'717'387.11	7'750'074.34
Placements	2'899'347.85	2'852'348.20
Total patrimoine financier	13'365'755.16	14'094'880.92
Patrimoine administratif		
Investissements	34'347'781.41	36'734'908.37
Prêts et participations permanentes	4'106'369.55	4'046'370.55
Subventions investissements	137'258.00	5'665.00
Total patrimoine administratif	38'591'408.96	40'786'943.92
TOTAL DE L'ACTIF	51'957'164.12	54'881'824.84

PASSIF	2017	2016
Engagements		
Engagements courants	948'767.47	993'586.69
Dettes à moyen et long termes	23'360'000.00	24'445'000.00
Engagements envers des entités part.	109'669.00	109'655.10
Provisions	2'523'217.52	2'091'966.04
Total des engagements	26'941'653.99	27'640'207.83
Engagements spéciaux		
Engagements envers les financements	471'492.70	490'089.85
Total des engagements spéciaux	471'492.70	490'089.85
Fortune nette	24'544'017.43	26'751'527.16
TOTAL DU PASSIF	51'957'164.12	54'881'824.84

CHARGES	2017	BUDGET	2016
Charges de personnel	4'378'504.10	3'669'129.00	3'613'038.45
Biens, services et marchandises	3'292'178.99	2'995'375.00	3'084'935.26
Intérêts passifs	326'997.45	334'000.00	370'453.45
Amortissements	2'758'049.31	2'695'194.00	2'536'480.49
Contributions à d'autres collectivités	173'441.59	93'200.00	83'248.14
Dédommagements à d'autres collectivités	1'942'791.86	1'978'257.00	1'890'977.73
Subventions accordées	2'346'542.03	2'431'234.00	2'186'491.12
TOTAL DES CHARGES	15'218'505.33	14'196'389.00	13'765'624.64
Excédent de Revenus	-2'207'509.73	5'000.00	998'273.08

REVENUS	2017	BUDGET	2016
Impôts	10'309'920.21	11'681'078.00	12'049'425.21
Revenus des biens	905'881.94	871'050.00	975'320.55
Revenus divers	809'335.47	842'634.00	663'774.11
Part à des recettes autres collectivités	618'299.85	567'074.00	843'604.10
Dédommagements de collectivités	359'058.13	239'553.00	222'773.75
Subventions acquises	8'500.00	0.00	9'000.00
TOTAL DES REVENUS	13'010'995.60	14'201'389.00	14'763'897.72

Annexe II

Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon

*Les chiffres présentés dans le tableau en page suivante le sont à titre indicatif et n'ont pas de valeur légale.
Les comptes et le rapport détaillé de la fiduciaire peuvent être obtenus sur demande auprès de la Mairie.*

**Fondation d'intérêt public communal
pour le logement à Confignon**
Confignon

**Rapport de l'organe de contrôle
sur le contrôle restreint pour l'exercice
arrêté au 31 décembre 2017**

Genève, le 16 avril 2018

Rapport de l'organe de contrôle sur le contrôle restreint

au Conseil de fondation de la

Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon, Confignon

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017. En revanche nous n'avons pas contrôlé les décomptes annuels des régies avec les pièces justificatives.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 16 avril 2018

CTR – Audit & Conseil SA



Claude-Jean Truffer
Réviseur responsable
Expert réviseur agréé

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits & pertes)
- Annexe aux comptes annuels
- Comptes annuels détaillés par immeuble

Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon
Résumé de l'exercice 2017

ACTIF	2017	2016
Actif circulant	388'670.00	64'221.00
Actif immobilisé	39'668'509.00	40'495'129.00
TOTAL DE L'ACTIF	40'057'179.00	40'559'350.00

PASSIF	2017	2016
Capitaux étrangers à court terme	469'447.00	614'565.00
Capitaux étrangers à long terme	35'445'288.00	35'860'910.00
Capitaux propres	4'142'444.00	4'083'875.00
TOTAL DU PASSIF	40'057'179.00	40'559'350.00

CHARGES	2017	2016
Charges de personnel	82'663.00	112'720.00
Biens, services et marchandises	703'861.00	668'204.00
Amortissements	851'620.00	812'632.00
TOTAL DES CHARGES	1'638'144.00	1'593'556.00

Résultat d'exploitation	839'622.00	822'127.00
Résultat annuel avant impôts	94'634.00	84'432.00
Impôts	41'065.00	143'329.00
Résultat de l'exercice	53'569.00	-58'897.00

REVENUS	2017	2016
Loyers	2'384'217.00	2'357'237.00
Autres revenus	93'549.00	58'446.00
TOTAL DES REVENUS	2'477'766.00	2'415'683.00

Annexe III

Fondation d'intérêt public communal pour les institutions de la petite enfance à Confignon

*Les chiffres présentés dans le tableau en page suivante le sont à titre indicatif et n'ont pas de valeur légale.
Les comptes et le rapport détaillé de la fiduciaire peuvent être obtenus sur demande auprès de la Mairie.*

Fondée en
1928



**FONDATION D'INTERET PUBLIC
COMMUNAL POUR LES INSTITUTIONS
DE LA PETITE ENFANCE A CONFIGNON
CONFIGNON**

RAPPORT

de l'organe de révision du 3 avril 2018
au Conseil de Fondation
sur les comptes de l'exercice 2017

GENÈVE, 1205
Rue des Batoirs 7
Tél. 022 301 54 40
Fax 022 301 54 70
geneve@scfd.ch

LAUSANNE, 1001
Ch. de Morrecq 3
Tél. 021 313 44 30
Fax 021 313 44 39
lausanne@scfd.ch

VEVEY, 1800
Rue de la Madeleine 29
Tél. 021 925 30 30
Fax 021 925 30 31
vevey@scfd.ch

FRIBOURG, 1700
Rue de la Banque 3
Tél. 026 460 70 10
Fax 026 460 70 11
fribourg@scfd.ch

SION, 1950
Av. de la Gare 32
Tél. 027 322 05 55
Fax 027 322 05 57
sion@scfd.ch

No 574/18

SB

MEMBRE  EXPERT
SUISSO ET DE PKF

SCF Révision SA est une société membre de PKF International Limited, réseau de sociétés légalement indépendantes, et n'accepte aucune responsabilité ou engagement résultant d'actions ou absence d'actions d'un membre individuel ou d'une société correspondante ou de plusieurs sociétés.

III CONCLUSIONS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels la Fondation d'intérêt public communal pour les institutions de la Petite Enfance à Confignon pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

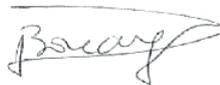
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications de flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et au règlement.

Genève, le 3 avril 2018

SCF REVISION SA



Sophie Bonaguro
Expert-réviseur agréé
(personne ayant dirigé la révision)



Maël Villat
Réviseur agréé

Fondation d'intérêt public communal pour
les institutions de la petite enfance à Confignon
Résumé de l'exercice 2017

ACTIF	2017	2016
Disponibilités	38'983.98	52'221.78
Avoirs	48'094.32	43'565.67
Stocks	4'650.00	5'360.00
Mobilier	1.00	1.00
TOTAL DE L'ACTIF	91'729.30	101'148.45

PASSIF	2017	2016
Capitaux étrangers engagements courants	75'729.30	85'148.45
Provisions	6'000.00	6'000.00
Capitaux propres	10'000.00	10'000.00
TOTAL DU PASSIF	91'729.30	101'148.45

CHARGES	2017	2016
Charges de personnel	2'041'017.00	1'930'794.55
Biens, services et marchandises	447'572.57	456'566.13
Amortissements	0.00	0.00
TOTAL DES CHARGES	2'488'589.57	2'387'360.68

Résultat d'exploitation	-10'002.83	-13'940.70
Charges financières	-682.07	-188.15
Autres revenus exercices précédents	10'684.90	14'128.85
Résultat de l'exercice	0.00	0.00

REVENUS	2017	2016
Subventions Commune de Confignon	1'639'200.09	1'483'962.38
Pensions	790'037.95	816'607.85
Autres revenus	49'348.70	72'849.75
TOTAL DES REVENUS	2'478'586.74	2'373'419.98

Annexe IV

Organisation régionale de la protection civile de Lancy-Cressy

*Les chiffres présentés dans le tableau en page suivante le sont à titre indicatif et n'ont pas de valeur légale.
Les comptes et le rapport détaillé de la fiduciaire peuvent être obtenus sur demande auprès de la Mairie.*

Genève, le 30 avril 2018

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DE LANCY-CRESSY, LANCY POUR L'EXERCICE 2017

berney & associés sa
société fiduciaire

8, rue du nant
case postale 6268
1211 Genève 6
t +41 58 234 90 00
f +41 58 234 90 01

4, rue étraz
case postale 6199
1002 Lausanne
t +41 58 234 91 00
f +41 58 234 91 01

37, bd de pérolles
case postale 16
1705 Fribourg
t +41 26 422 88 33
f +41 26 422 88 01

18, rue dent-blanche
case postale 1180
1951 Sion
t +41 27 322 75 40
f +41 27 322 75 44

1, rue arthur parchet
case postale 284
1893 Vouvry
t +41 58 234 90 20
f +41 58 234 90 05

berneyassociés.com

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle et conformément à notre mandat, nous avons vérifié les comptes annuels de l'ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DE LANCY-CRESSY pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal est responsable de l'établissement des comptes annuels, ainsi que de la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement de comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En outre, le Conseil intercommunal est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de contrôle

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

./.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels de l'ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DE LANCY-CRESSY pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

BERNEY & ASSOCIES SA
Société Fiduciaire



Frédéric BERNEY
Expert-réviseur agréé



Sébastien BRON
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexe : comptes annuels (bilan et comptes de fonctionnement)

Organisation régionale de la protection civile de Lancy-Cressy

Résumé de l'exercice 2017

ACTIF	2017	2016	
Disponibilités			
C/C Ville d'Onex	146'089.00		178'876.00
C/C Commune de Confignon	35784.00		43408.00
TOTAL DE L'ACTIF	181'873.00	222'284.00	
PASSIF	2017	2016	
Capitaux étrangers engagements courants			
C/C Ville de Lancy	181'873.00		224'284.00
TOTAL DU PASSIF	181'873.00	224'284.00	
CHARGES	2017	BUDGET	2016
Charges personnel - administration	375'692.25	423'945.00	431'082.75
Autres charges	95'276.96	142'407.00	122'931.80
TOTAL DES CHARGES	470'969.21	566'352.00	554'014.55
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>
REVENUS	2017	BUDGET	2016
Subventions Ville de Lancy	246'164.31	310'609.00	301'971.10
Subventions Commune de Confignon	35784.00	44'650.00	43'408.00
Subventions Ville d' Onex	146'089.00	183'993.00	178'876.00
Autres revenus	28'545.90	15'100.00	11'469.50
Subventions	14'386.00	12'000.00	18'289.95
TOTAL DES REVENUS	470'969.21	566'352.00	554'014.55

Annexe V

Centre régional d'intervention CRI 201 à Bernex

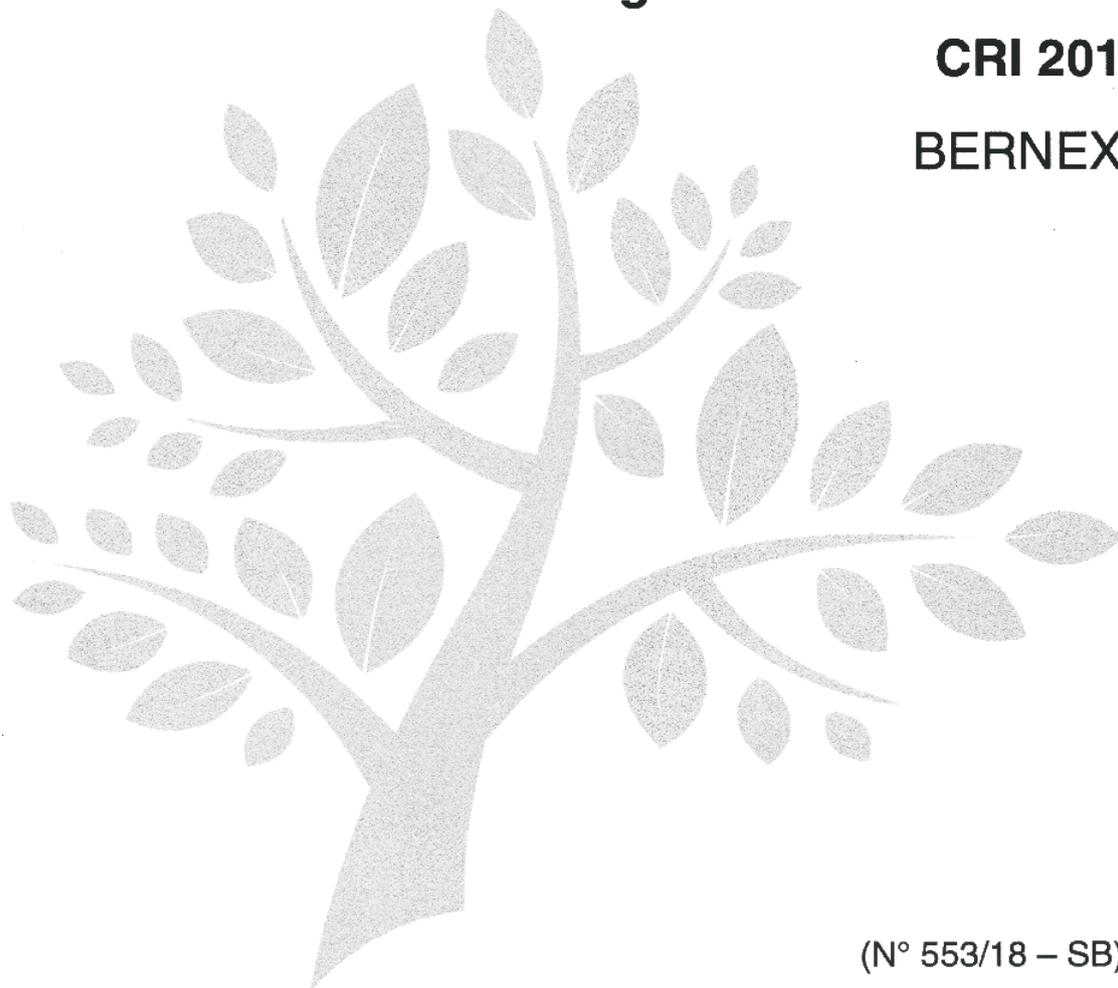
*Les chiffres présentés dans le tableau en page suivante le sont à titre indicatif et n'ont pas de valeur légale.
Les comptes et le rapport détaillé de la fiduciaire peuvent être obtenus sur demande auprès de la Mairie.*

PKF Fiduciaire SA

Genève • Fribourg • Lausanne • Moutier • Sion • Vevey

PKF

RAPPORT
de l'organe de contrôle
au Conseil intercommunal
appelé à statuer sur les comptes
de l'exercice 2017 du
Centre régional d'intervention
CRI 201
BERNEX



(N° 553/18 – SB)

PKF Fiduciaire SA • Rue des Battoirs 7 • CH - 1205 Genève
Tél. : +41 22 301 54 40 • Fax: +41 22 301 54 70 • Email : geneve@pkf.swiss

www.pkf.swiss



PKF Fiduciaire SA est une société membre de PKF International Limited, réseau de sociétés légalement indépendantes, et n'accepte aucune responsabilité ou engagement résultant d'actions ou absence d'actions d'un membre individuel ou d'une société correspondante ou de plusieurs sociétés.

Rapport de l'organe de contrôle
au Conseil intercommunal du
Centre régional d'intervention CRI 201

BERNEX

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels du Centre régional d'intervention CRI 201 pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017. Les indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes ont été auditées par un autre organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil du Groupement, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels, sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Genève, le 13 mars 2018

PKF Fiduciaire SA



Sophie Bonaguro
Expert-réviseur agréé

(personne ayant dirigé la révision)



Loris Lorenzoni

Annexes : - Comptes annuels (bilan, compte de fonctionnement et annexe) 2017

Centre régional d'intervention CRI 201 à Bernex
Résumé de l'exercice 2017

ACTIF	2017	2016
Disponibilités	17'223.65	92'897.75
Avoirs	81'173.90	61'045.45

TOTAL DE L'ACTIF	98'397.55	153'943.20
-------------------------	------------------	-------------------

PASSIF	2017	2016
Capitaux étrangers engagements courants	98'397.55	153'943.20
Provisions	0.00	0.00
Capitaux propres	0.00	0.00

TOTAL DU PASSIF	98'397.55	153'943.20
------------------------	------------------	-------------------

CHARGES	2017	BUDGET	2016
Administration	28'163.75	27'712.00	48'741.60
Service du feu	234'906.55	270'500.00	201'670.30
Caserne	53'077.80	90'380.00	92'621.80
Véhicules	107'793.90	54'200.00	55'534.00
Divers	18'210.00	19'250.00	23'894.35

TOTAL DES CHARGES	442'152.00	462'042.00	422'462.05
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>

REVENUS	2017	BUDGET	2016
Subventions Commune de Bernex 70%	305'308.00	314'330.00	262'398.03
Subventions Commune de Confignon 30%	130'846.30	134'712.00	112'456.30
Autres revenus	5'050.00	9'000.00	47'607.72
Service du feu	947.70	4'000.00	0.00

TOTAL DES REVENUS	442'152.00	462'042.00	422'462.05
--------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Annexe VI

Centre intercommunal de voirie de Saint-Mathieu (C.I.V.) à Bernex

*Les chiffres présentés dans le tableau en page suivante le sont à titre indicatif et n'ont pas de valeur légale.
Les comptes et le rapport détaillé de la fiduciaire peuvent être obtenus sur demande auprès de la Mairie.*

PKF Fiduciaire SA

Genève • Fribourg • Lausanne • Moutier • Sion • Vevey



RAPPORT
de l'organe de contrôle
au Conseil intercommunal
appelé à statuer sur les comptes
de l'exercice 2017 du
**CENTRE INTERCOMMUNAL DE VOIRIE
DE SAINT-MATHIEU
(C.I.V.)
BERNEX**

(N° 552/18 – SB)

PKF Fiduciaire SA • Rue des Battoirs 7 • CH - 1205 Genève
Tél.: +41 22 301 54 40 • Fax: +41 22 301 54 70 • Email: geneve@pkf.swiss

www.pkf.swiss



PKF Fiduciaire SA est une société membre de PKF International Limited, réseau de sociétés légalement indépendantes, et n'accepte aucune responsabilité ou engagement résultant d'actions ou absence d'actions d'un membre individuel ou d'une société correspondante ou de plusieurs sociétés.

Rapport de l'organe de contrôle
au Conseil intercommunal du
CENTRE INTERCOMMUNAL DE VOIRIE DE SAINT-MATHIEU (C.I.V.)

BERNEX

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels du Centre intercommunal de voirie de Saint-Mathieu (C.I.V.) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017. Les indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes ont été auditées par un autre organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil du Groupement, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

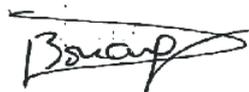
Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels, sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Genève, le 19 mars 2018

PKF Fiduciaire SA



Sophie Bonaguro
Expert-réviseur agréé
(personne ayant dirigé la révision)



Loris Lorenzoni
Expert-réviseur agréé

Annexes : - Comptes annuels (bilan, compte de fonctionnement et annexe) 2017

Centre intercommunal de voirie de Saint-Mathieu (C.I.V.) à Bernex
Résumé de l'exercice 2017

ACTIF	2017	2016
Disponibilités	37'087.43	43'607.09
Avoirs	39'072.27	60'442.30
Stock carburant	35'204.70	27'861.41
TOTAL DE L'ACTIF	111'364.40	131'910.80

PASSIF	2017	2016
Capitaux étrangers engagements courants	111'364.40	131'910.80
Provisions	0.00	0.00
Capitaux propres	0.00	0.00
TOTAL DU PASSIF	111'364.40	131'910.80

CHARGES	2017	BUDGET	2016
Charges générales	323'557.37	291'165.00	269'542.47
TOTAL DES CHARGES	323'557.37	291'165.00	269'542.47
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>-51'126.30</i>

REVENUS	2017	BUDGET	2016
Subventions Commune de Bernex	156'008.90	140'676.00	119'379.00
Subventions Commune de Confignon	36'283.85	32'832.00	28'038.00
Subventions Commune de Onex	130'453.90	117'657.00	99'883.00
Autres revenus	810.72	0.00	73'368.77
Dissolution de réserves	0.00	0.00	0.00
TOTAL DES REVENUS	323'557.37	291'165.00	320'668.77

Annexe VII

Groupement intercommunal pour l'accueil familial de jour Rhône-Sud à Genève

*Les chiffres présentés dans le tableau en page suivante le sont à titre indicatif et n'ont pas de valeur légale.
Les comptes et le rapport détaillé de la fiduciaire peuvent être obtenus sur demande auprès de la Mairie.*

**GROUPEMENT INTERCOMMUNAL
 POUR L'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR
 RHONE-SUD**

GENEVE

COMPTES 2017

multi**révision** belzer & cie S.A.

multirévision belzer & cie S.A.

Rapport de l'auditeur au Conseil
Intercommunal du

**GROUPEMENT INTERCOMMUNAL
POUR L'ACCUEIL FAMILIAL DE
JOUR RHONE – SUD
GENEVE**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'auditeur nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du Groupement intercommunal pour l'accueil familial de jour Rhône - sud comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Bureau

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, incombe au bureau. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le bureau est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons réalisé notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion d'audit sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

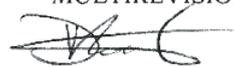
Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

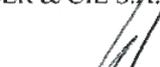
Genève, le 27 février 2018

6

MULTIREVISION, BELZER & CIE S.A.



Damien ROCH
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Henri BRESSOUD
Expert-réviseur agréé

Carrefour de Rive 1 - Case postale 3369 - CH-1211 Genève 3
Tél. + 41(0) 22 718 41 18 - Fax. + 41(0) 22 786 58 90
multi@multigeneve.ch - www.multigeneve.ch
N° T.V.A: CHE-114.980.530 TVA

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

Annexe VII

Groupement intercommunal pour l'accueil familial de jour Rhône-Sud à Genève

Résumé de l'exercice 2017

ACTIF	2017	2016
Actif circulant	458'940.49	432'051.89
TOTAL DE L'ACTIF	458'940.49	432'051.89
PASSIF	2017	2016
Capitaux étrangers à court terme	174'456.49	147'567.89
Capitaux propres	284'484.00	284'484.00
TOTAL DU PASSIF	458'940.49	432'051.89
CHARGES	2017	2016
Charges de personnel (administration)	589'375.80	570'660.95
Charges de personnel (Accueillantes)	2'390'840.68	2'179'796.32
Biens, services et marchandises	-19'078.53	59'834.26
TOTAL DES CHARGES	2'961'137.95	2'810'291.53
<i>Résultat d'exploitation</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>
REVENUS	2017	2016
Pensions parents	1'141'432.40	1'100'303.38
Subventions	1'752'475.00	1'562'601.07
Autres revenus	67'230.55	147'387.08
TOTAL DES REVENUS	2'961'137.95	2'810'291.53

Annexe VIII

Fondation des Evaux

Centre intercommunal
de sports, loisirs et nature
des Evaux

*Les chiffres présentés dans le tableau en page suivante le sont à titre indicatif et n'ont pas de valeur légale.
Les comptes et le rapport détaillé de la fiduciaire peuvent être obtenus sur demande auprès de la Mairie.*

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

SUR LE CONTRÔLE RESTREINT

au Conseil de fondation de la

FONDATION DES EVAUX

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la Fondation des Evaux pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au bureau de Fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée.

En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Opinion d'audit

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Paragraphe d'observations

Nous attirons l'attention sur les points de l'annexe aux comptes annuels suivants :

- paragraphe 3.1.3 « Immobilisations corporelles » : les directives comptables cantonales applicables aux communes définissent, à l'article 4 al. 2, que les actifs figurent au bilan pour leur prix d'achat ou de revient, compte tenu des amortissements et des réévaluations commandées par les circonstances. Une reprise d'amortissement (diminution) de CHF 429'139 a été comptabilisée afin d'adapter les amortissements aux taux prévus par le règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC). Cette opération a également conduit à effectuer une reprise sur les prélèvements de préfinancements de tiers de CHF 114'588. Par ailleurs, la parcelle figurant à l'actif du bilan a été dépréciée à hauteur de sa valeur vénale estimée par l'Etat de Genève, en raison de sa classification en zone de verdure, soit une dépréciation de CHF 982'565 ;
- paragraphe 3.3.2 « Transactions avec les parties liées » : les prestations en matière de révision des comptes fournies par notre service et la mise à disposition de la parcelle n°572, à disposition de la commune d'Onex, ne sont pas valorisées ;
- paragraphe 3.3.3 « Droits de superficie » : les montants des gratuités accordées à la

Fondation, en ce qui concerne la redevance du droit de superficie des terrains mis à disposition par l'Etat de Genève, ne sont pas valorisés ;

- paragraphe 4.1 « CAP prévoyance » : la garantie relative à la part non couverte de l'engagement de prévoyance du personnel de la Fondation est intégrée dans les engagements de prévoyance de la Ville d'Onex, pour un montant de CHF 644'102 au 1^{er} janvier 2017, selon les indications provisoires de CAP Prévoyance (comptes non audités).

CONTRÔLE FINANCIER DE LA VILLE DE GENEVE



André Lévrier
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé



Maxime Chrétien
Directeur
Expert-réviseur agréé

- Annexes :
- Bilan au 31 décembre 2017 avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2016
 - Compte de résultat pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 avec chiffres comparatifs de l'exercice 2016
 - Annexe aux comptes annuels 2017

Fondation des Evaux
Résumé de l'exercice 2017

ACTIF	2017	2016
Disponible	1'521'242.00	921'673.00
Réalisable	19'037.00	39'705.00
Immobilisations	4'391'425.00	5'616'873.00
TOTAL DE L'ACTIF	5'931'704.00	6'578'251.00

PASSIF	2017	2016
Exigible	124'309.00	163'207.00
Provisions	98'299.00	102'119.00
Emprunts	3'908'000.00	4'321'000.00
Préfinancements	990'091.00	980'531.00
Réserve	233'937.00	261'887.00
Fortune	577'068.00	749'507.00
TOTAL DU PASSIF	5'931'704.00	6'578'251.00

CHARGES	2017	2016
Charges de personnel (administration)	2'032'765.00	2'132'342.00
Biens, services et marchandises	853'346.00	867'061.00
Avant amortissements	2'886'111.00	2'999'403.00
Résultat d'exploitation	1'091'057.00	903'142.00
Amortissements	-1'263'497.00	-859'789.00
Résultat d'exploitation	-172'440.00	43'353.00

REVENUS	2017	2016
Produits	399'075.00	324'452.00
Subventions des communes	3'578'093.00	3'578'093.00
TOTAL DES REVENUS	3'977'168.00	3'902'545.00

Editeur :
Commune de Confignon

Ont contribué à cette publication :
Le Conseil administratif et l'administration communale.

Photos :
Couverture: Hugo Bürge (HOCH-FOTO-TECHNIK GmbH).
Page 26 @cetteup / unsplash.com
Pages intérieures: François de Limoges, Mairie de Confignon.

Conception initiale :
Anne Rougemont, rédactrice indépendante.
S&B Graphic Design, www.sbgraphic.ch

Réalisation graphique et prépresse :
S&B Graphic Design, www.sbgraphic.ch

Impression :
Imprimerie G. Chapuis S.A.
Imprimé sur papier recyclé à base de 100% de vieux papier, certifié FSC, Ange Bleu, Nordic Swan et neutre en carbone.



Commune de Conignon

chemin de Moulaz 2
1232 Conignon

T 022 850 93 93
F 022 850 93 92
info@conignon.ch
www.conignon.ch

